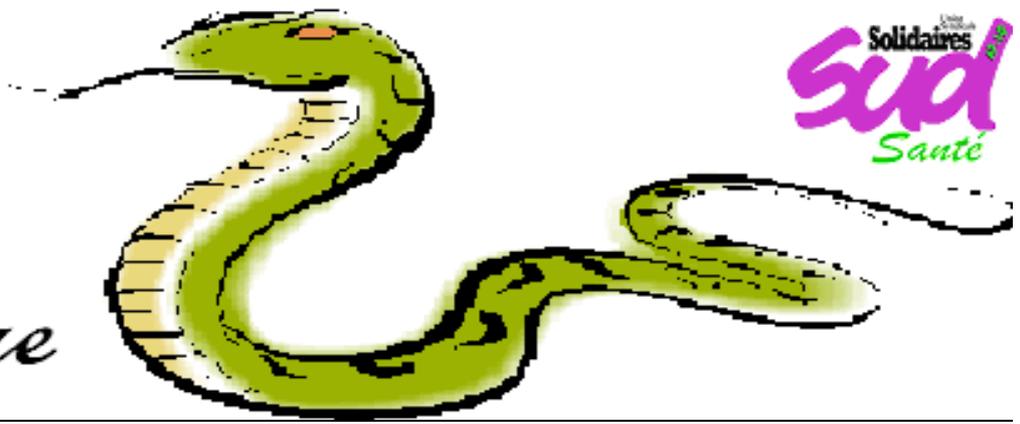


# Langue de Vipère



Septembre 2009

## Sommaire

- Bonus pour les uns, Rien pour les autres
- Déclaration de Sud Santé au CTEC
- La pharmacie cherche peintre bénévole
- Droit du travail : les 12h de repos
- Dernier délai pour les jouets !!
- Sud Santé passe de nuit...
- La grippe R2D2 a bon dos !
- Sudoku facile

## CALENDRIER CAP :

### 10 septembre :

- CAP n°8 Pers. Socio-éducatifs.
- Avancement Modulé d'échelon.

### 16 septembre :

- CAP n°9 Pers. Encadrement administratifs et secrétaires médicales.
- Avancement Modulé d'échelon.
  - Liste aptitude ACH.

### 23 septembre :

- CAP n°6 Pers. Médico-techniques.
- Avancement Modulé d'échelon.

## Bonus pour les uns, rien pour les autres

Et c'est reparti comme avant, les Banques se redistribuent des milliards (nos milliards, donnés par l'Etat aux banques sans réelles contreparties) ainsi la BNP va donner des sommes faramineuses (jusqu'à 10 fois le salaire annuel) à quelques traders sous prétexte que si elle ne les donne pas ils iront ailleurs ! **Et bien qu'ils y aillent !**

D'ailleurs on voit que la « future privatisation » de la Poste est en marche car 30 de ses directeurs viennent de se voir remettre les clefs de BMW série 5 (sous prétexte qu'elle pollue moins *sic*) !  
Coût de la plaisanterie : 900 000 € - La Poste... la confiance grandit comme disait le slogan !

En attendant, les suppressions de bureaux, de centres de tri, de personnels, les augmentations des tournées, le recours massif aux CDD, la restructuration continue... au bénéfice de quelques uns et au détriment de la collectivité. **Pour nous c'est inacceptable !**

Idem, à l'APHP où un plan massif de restructurations est en cours et de musellement des organisations syndicales revendicatives (voir page suivante). Alors que l'administration américaine essaye de faire un retour en arrière, en France nous amplifions la crise par des restructurations massives...

A l'APHP, c'est un plan social qui nous attend avec des propositions pour des départs massifs, des futures fermetures de lits voire d'hôpitaux entiers !! Le plan d'investissement a d'ailleurs été suspendu sur toute l'APHP et pour Bécélère nous ne savons toujours pas ce qu'il advient des projets Labo/Réa et de l'extension de la crèche qui nous avait été promise il y a peu par la direction générale elle-même !!!

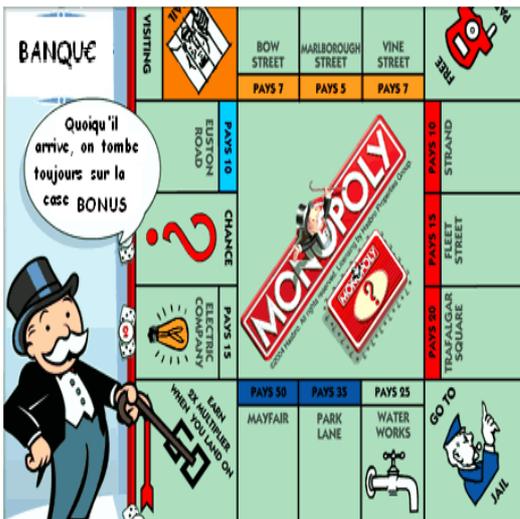
Et que l'on ne nous dise pas que notre pouvoir d'achat se porte à merveille car pour rappel :

**hausse des salaires Fonction Publique 2009 : 0,33%...**

(0.5% en juillet + 0.3% en octobre = 0.33% sur 2009 et non 0.8% !!!)

**La rentrée va être dure pour beaucoup mais certains même en ces temps de crise se gavent et ça c'est inacceptable...**

**Pour Sud Santé, une seule solution plus 300€ net pour tous, tout de suite !**



## Déclaration des élus SUD Santé au CTCE

### **Séance extraordinaire du 27 juillet 2009.**

Dans le cadre de l'élaboration du projet RH relevant du Plan Stratégique 2010-2014, l'administration présente aujourd'hui en séance extraordinaire aux représentants du CTCE Central, un point d'information sur le Projet RH.

L'un des thèmes de ce Projet RH concerne « La prévention des conflits - Veille sociale, Alarme sociale ».

#### **De quoi s'agit-il en fait ?**

L'AP-HP veut tout simplement « Encadrer » le droit d'expression des salariés et de leurs délégués syndicaux, afin de mieux imposer, sa propre gestion institutionnelles des conflits.

Avec la création d'un outil appelé « L'alarme sociale » qui aura pour mission de « Prévenir les conflits à l'initiative des organisations syndicales », l'AP-HP entend se doter d'une sorte « d'Osiris syndical ».

Les élus SUD Santé tiennent à rappeler à la Direction Générale, qu'en droit, l'expression et les revendications des salariés peuvent s'exercer quotidiennement sous plusieurs formes :

- Par l'intermédiaire de leurs délégués syndicaux,
- En participant aux instances représentatives du personnel,
- En participant à toute action syndicale,
- Par l'exercice du droit de grève.

#### **Mais alors, que recherche donc l'AP-HP ?**

Un seul objectif : obtenir des interlocuteurs très serviles et surtout triés sur le volet pour « Tuer dans l'œuf » toute action de revendications professionnelles, d'actions de luttes.

Pourtant, en matière d'alarme sociale, rappelons également qu'il existe déjà de nombreux outils, à savoir :

- Pétitions,
- Tracts,
- Les procès-verbaux des CTE et des CHSCT locaux, le CTE Central, le CHSCT Central, les commissions de surveillance et le Conseil d'administration ...
- Les déclarations, les vœux,
- Le droit de retrait des personnels,
- Les signalements de dangers graves et imminents par les membres des CHSCT,
- Les préavis de grève déposés par les organisations syndicales.

Autant d'indicateurs et de données qui sont déjà largement à la disposition de l'AP-HP et qui ne demande qu'à être exploités.

Une des dernières trouvailles de la Direction Générale est la mise en place au sien des groupes hospitaliers des C.R.S.

Entendez par là, les Correspondants Relations Sociale, qui auront pour mission :

- D'alerter ( ? ),
- De prévenir ( ? ),
- De rendre compte ( ? ).

Afin de « mieux appréhender le climat social », l'institution voudrait collecter un certain nombre d'informations pour procéder à une analyse au moyen de reporting, de tableaux de bord et de grilles d'analyse, qui sont autant de termes budgétaires qui renvoient à de simples chiffres.

Les agents de l'AP-HP seraient-ils devenus de simples numéros pour élaborer des statistiques pour le nouveau Plan Stratégique ?

La réglementation encadre déjà « La prévention des conflits ».

Etablir de nouvelles procédures qui n'ont aucune valeur réglementaire, ne peut avoir pour objectif que d'entraver toutes les actions revendicatives des agents et des organisations syndicales.

SUD Santé AP-HP condamne catégoriquement l'implication de toute organisation dans ce type de processus de « Veille sociale », qui n'a pour seule finalité que de les détourner de leur principale mission : apporter leur soutien aux salariés de la manière la plus efficace qui soit.

**Les militants SUD Santé resteront avant tout des représentants des salarié(e)s et ne deviendront en aucun cas « des auxiliaires des directions ».**



## La Pharmacie cherche peintre bénévole...

Suite à une visite du CHSCT et de l'état dégradé de la pharmacie, une réfection complète du sous/sol était prévue pour cette année. Les agents ont donc déménagé toutes les palettes, transférés les médicaments et les produits, ils ont travaillé dans des conditions difficiles ; et cet été, ils ont du supporter l'odeur infecte de la pose de la résine.

En plus de ces désagréments, ils ont appris que la direction de l'hôpital reportait la peinture des murs pour cause de problème de budget. Mais la direction les a grandement rassuré la peinture murale se fera l'an prochain...Ils ont donc appris cette merveilleuse nouvelle avec soulagement !

Ils devront donc tout re-déménager dans 10-12 mois tout ça parce que l'hôpital n'a pas les moyens d'acheter quelques pots de peintures blanches pour peindre des murs.



**Sud Santé a la solution : rembaucher un peintre !** Vu tous les travaux qu'il y a à faire dans cet hôpital cela coûtera moins cher et sera plus efficace qu'une entreprise extérieure (il suffit de regarder la peinture en maternité qui date de seulement 1 an !!).

## Droit du travail : les 12h de repos

Attention au planning, nous avons constaté de très nombreuses irrégularités. Il est **strictement interdit** lorsque l'on est de Garde de venir le lendemain de Jour !! Le texte est très clair, il doit y avoir 12h de repos entre le moment où l'on quitte son travail et le moment de la reprise le lendemain. **Votre responsabilité serait engagée en cas de problème... et le risque c'est le tribunal pour homicide involontaire !**

Ex : Vous quittez votre service à 21h30, le droit du travail stipule que vous ne pouvez pas reprendre avant 9h30 (12h de repos). Si vous venez, vous êtes dans l'illégalité. Si un patient chute vers 7h30, que la famille porte plainte, votre responsabilité sera totalement engagée car vous n'aviez pas à être sur votre lieu de travail !

## Dernier délai pour les jouets !!!

Vous avez seulement **jusqu'au 3 octobre** pour valider le choix des jouets sur le site de l'AGOSPAP ([www.agospap.com](http://www.agospap.com)).

## Sud Santé passe de nuit...

Un petit rappel en cette rentrée le syndicat Sud Santé passe deux fois par mois de nuit, voici les prochaines dates :

**Lundi 7 & jeudi 10 septembre**

**Lundi 5 & jeudi 8 octobre**

**Lundi 9 & jeudi 12 novembre**

**Lundi 7 & jeudi 10 décembre**

Ces dates sont susceptibles de modification. Elles sont affichées sur le panneau syndical Sud en face du vestiaire central. N'hésitez pas à nous contacter au 4464.

## La Grippe R2D2 a bon dos !!!

La seule pandémie que nous pouvons vous assurer, c'est celle des profits des laboratoires pharmaceutiques !



Souvenez-vous en 2005, 3 oiseaux tombaient du ciel et le ministère à l'époque nous avaient prévus une grippe aviaire qui allait faire des milliers de morts. L'hôpital avait alors commandé du Tamiflu® contre cette grippe qui n'a servi à rien mais qui nous a coûté beaucoup ! L'efficacité de ce traitement n'a d'ailleurs jamais été prouvée. En 10 ans, 250 personnes sont décédés de la grippe Aviaire !

**Ce qui inquiète surtout c'est que si de nombreuses personnes tombent malade, l'économie aussi !**

C'est pourquoi les ministères s'inquiètent et sont prêts à suspendre le code du travail (voir la note de M. Woerth sur le site du syndicat). **Les malades leur importent peu, le fric si !** D'ailleurs les laboratoires ne sont pas fous, ils ont produit « un vaccin » en un temps record (sic) mais ils se sont surtout empressés de demander l'immunité juridique en cas de problèmes avec ces mêmes vaccins !

**RAPPEL : Le vaccin contre la grippe n'est pas obligatoire pour les soignants !**

Mme Bachelot, ministre de la santé (et pharmacienne de profession) devrait aussi se soucier des millions de personnes qui décèdent de par le monde de la malaria ou même tout simplement de faim !

**Pour le gouvernement, cette grippe a du bon, on ne parle plus ni du chômage, ni de la crise, ni du pouvoir d'achat...**

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

### Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

## le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

### Niveau Facile :

2					8	9
	4	3	7	8		1
7		9	1			3
1	5			9		
6		2		3	7	5
				1		9 6
	7			3	4	2
3				4 5	1 6	
4		5				3

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76